



Expert en prévention et en maîtrise des risques

Monsieur le Président du GIS
F.F.M.I.
92038 Paris la Défense cedex 72

PCA/GIS
Dossier suivi par : Karim KARZAZI
Téléphone : 01 44 50 21 02
KK/04/065

Paris, le 23 février 2004

Objet : Note d'information concernant l'utilisation des chandelles sèches

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous transmettre une note d'information concernant l'utilisation des chandelles sèches dans le cadre de la règle APSAD R1, applicable aux systèmes sprinkleurs.

NOTE D'INFORMATION – CHANDELLES SECHES

- Nous rappelons que pour la mise en œuvre des chandelles sèches, les fiches techniques des fabricants sont à respecter scrupuleusement. A ce titre, il est nécessaire de disposer de ces fiches en français.
- Sans se substituer aux recommandations faites par les fabricants, le retour d'expérience nous fait attirer l'attention sur les éléments suivants :

1) Chandelles sèches et surgélateurs

- Ne pas mettre les sprinkleurs dans l'axe de soufflage
- Si cela ne peut pas être évité, tourner les sprinkleurs pour que l'étrier protège l'ampoule
- S'assurer que le soufflage d'air chaud ou le dispositif destiné à remonter le surgélateur en température, ne va pas au-delà de la température des sprinkleurs.



ACCREDITATION
N° 1-0064
PORTÉ COMMUNIQUÉE SUR DEMANDE

23/02/2004

Page 1/3

www.cnpp.com

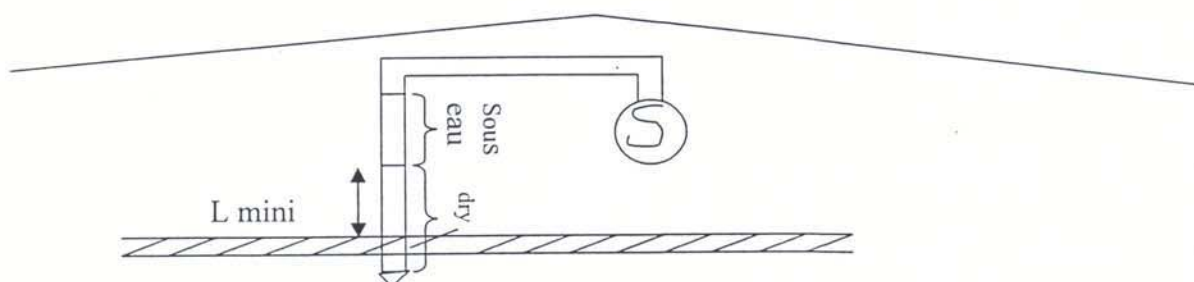
2) Utilisation de chandelles sèches dans le cas des combles non chauffés.

Les chandelles sèches doivent être raccordées directement sur le T sans être rallongées par une chandelle basse.

Par ailleurs, la longueur minimale de la chandelle sèche en fonction de la température dans la chambre froide est fixée de la même manière que dans le cas ci-dessous (combles hors gel).

3) Cas des combles hors gel au-dessus des chambres froides : longueur minimale de la chandelle.

Pour éviter le risque de gel par conduction thermique au niveau de l'opercule de la chandelle sèche la distance L minimale est à respecter en fonction de la température dans la chambre froide.



Température dans la chambre froide	L minimale de la chandelle sèche (DRY)
0° à - 29°C	300 mm
- 30° à -40°C	450 mm
- 41° à -51°C	600 mm



- 4) L'utilisation de coude est à proscrire car les chandelles sèches sont équipées d'une protubérance, pour éviter l'accumulation d'eau, qui risque d'être déformée par le coude lors du montage.
- 5) Filetage NPT ou BSP :
Il convient d'être vigilant sur la compatibilité entre BSP et NPT, particulièrement à partir d'1 pouce.
- 6) Les chandelles sèches (dry) doivent être vissées avec la clef constructeur au niveau du plat du sprinkleur prévu à cet effet.
- 7) Il convient d'être vigilant sur la présence de glace autour des sprinkleurs (spécialement en face des portes des chambres froides qui ne sont pas équipées de sas). En effet la glace qui se forme autour du sprinkleur est susceptible d'imposer des contraintes mécaniques sur l'ampoule.
Il faut également être prudent sur la manière dont est retirée la glace.
- 8) Pour éviter tout choc sur les têtes pendant le montage, il est nécessaire d'utiliser les capuchons de protection et de ne les retirer qu'une fois le montage réalisé.
- 9) Les chandelles sèches sont à visser avec du Téflon et non pas de la filasse, afin de limiter le couple de serrage nécessaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Le chef du service contrôle sprinkleurs
Karim KARZAZI

Copie : M. MONTEILS (Tyco Mather et Platt - Président du GIS)
M. TERRASSON (TPI - Président de la Commission Technique du GIS)
Installateurs Certifiés
M. LEMOINE (Socotec - Président du Clopsi)
Mme BEAUVALLET (Secrétariat de la Certification)
Direction Technique du CNPP.
VIKING
GRINNEL